

pement désirable et afin de faire profiter le plus possible les enfants du grand air, il est indispensable, lors de la construction ou de l'agrandissement d'une école, de réserver l'emplacement nécessaire à une cour de récréation couverte.

II

SERVICES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

SITUATION, EMPLACEMENT, ORIENTATION. — BATIMENTS, GROUPES. — COUR. — PRIVÉS, URINOIRS. — GYMNASE. — CONCIERGE. — PRÉAUX COUVERTS, VESTIAIRES, CLASSES. — SOL. — FENÊTRES. — PORTES. — ESCALIERS. — CLOISONS. — ÉCLAIRAGE. — CHAUFFAGE ET VENTILATION.

SITUATION. — EMPLACEMENT. — ORIENTATION.

Chaque ville compte un grand nombre d'écoles : partout où s'élève une agglomération de maisons, d'ateliers, d'usines, s'élève aussi une école. Les administrateurs dotent ainsi chaque quartier d'une école sans trop se préoccuper du voisinage des ateliers, des usines et des canaux. S'il y a des familles, il y a des enfants, et, par conséquent, une école est nécessaire, école assez rapprochée pour éviter aux élèves une longue course. C'est ainsi que, dans les quartiers populeux, on rencontre fréquemment une petite construction peu importante, percée de grandes fenêtres, le plus souvent haute seulement d'un rez-de-chaussée, aux parements de briques bien propres, aux carreaux de vitres luisants et portant l'inscription « Openbare scholen » (école de pauvres).



Le terrain est si rare, si difficile à se procurer à l'intérieur des villes, resserrées dans leur étroite ceinture de canaux, que l'emplacement consacré à l'école est toujours trop restreint. L'orientation des bâtiments scolaires est dans les villes forcément abandonnée au hasard; mais il n'en est pas de même dans les villages: là, la situation est plus favorable, les constructions se développent sur un plus large espace, et on recherche une exposition qui permette de placer au nord un des petits côtés et de l'est à l'ouest les deux grands.

Le vent du nord est froid et amène d'épais brouillards, le vent du midi est brûlant et apporte les émanations des canaux et des polders; les bâtiments exposés à ces deux directions sont fort désagréables à habiter pendant une partie de l'année; aussi, dans certaines constructions de la Nord-Holland, on retrouve en double, placées dans des expositions différentes, les pièces consacrées aux usages domestiques, les unes destinées aux mois d'hiver, les autres à ceux d'été.

Lorsque l'école s'élève sur un terrain submersible ou sur un terrain desséché, ce qui est la généralité, pour ne pas dire l'universalité des cas, les fondations ont naturellement dû être établies sur pilotis et, afin d'assurer la conservation des pieux, leur sommet ne doit jamais dépasser le plus bas niveau des eaux. De même, l'assiette du terrain de l'école doit être d'au moins 0<sup>m</sup>,50 au-dessus du niveau le plus élevé des nappes d'eau environnantes. — Un autre système de fondation, employé lorsque la construction doit s'élever sur des terrains marécageux, est de creuser dans le sol une excavation de 0<sup>m</sup>,50 puis de la remplir de sable arrosé de chaux et de la recouvrir d'un épais lit de mortier.

## BATIMENTS. — GROUPES.

Sauf les écoles congréganistes, les écoles publiques de la première et de la deuxième catégorie sont presque toujours mixtes, c'est-à-dire que les garçons et les filles se réunissent dans le même local; il en résulte que les bâti-

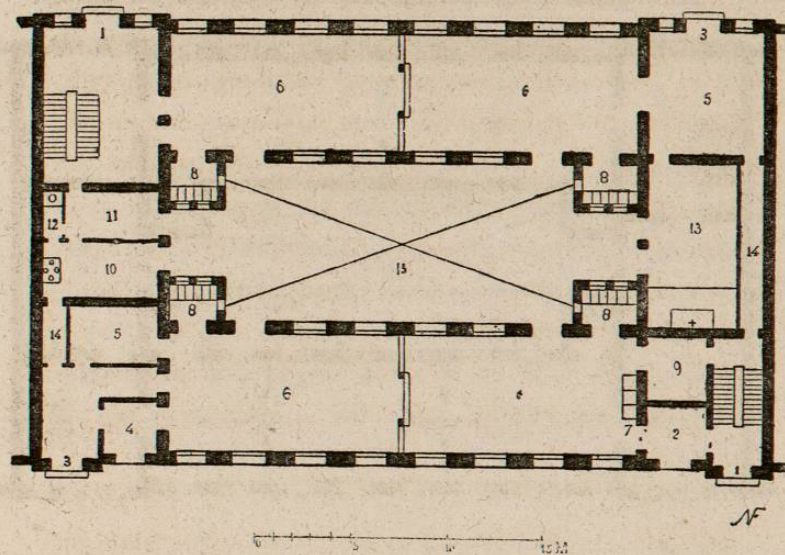


Fig. 77.

- |                                   |                               |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| 1. Entrée de l'école des filles.  | 9. Dépôt.                     |
| 2. Parloir —                      | 10. Cuisine des sœurs.        |
| 3. Entrée des enfants de l'asile. | 11. Salle à manger des sœurs. |
| 4. Parloir de l'asile.            | 12. Privés des sœurs.         |
| 5. Vestiaire de l'asile.          | 13. Oratoire.                 |
| 6. Classes et salles d'exercices. | 14. Dégagements.              |
| 7. Lavabos.                       | 15. Cour.                     |
| 8. Privés des enfants.            |                               |

ments scolaires ne forment pas de groupes et qu'un bâtiment unique devient suffisant. Parfois le logement du maître occupe une construction à part, mais l'école proprement dite n'est pas divisée en plusieurs corps de bâtiments dis-



tincts. Les grands groupes scolaires en usage dans d'autres pays ne sont donc pas connus en Hollande et les écoles y sont réduites à un bâtiment plus ou moins vaste, élevé le plus souvent d'un seul étage et dont le plan offre la conception la plus simple et les services d'installation les moins compliqués.

Les figures 77 et 78 représentent les plans du rez-de-

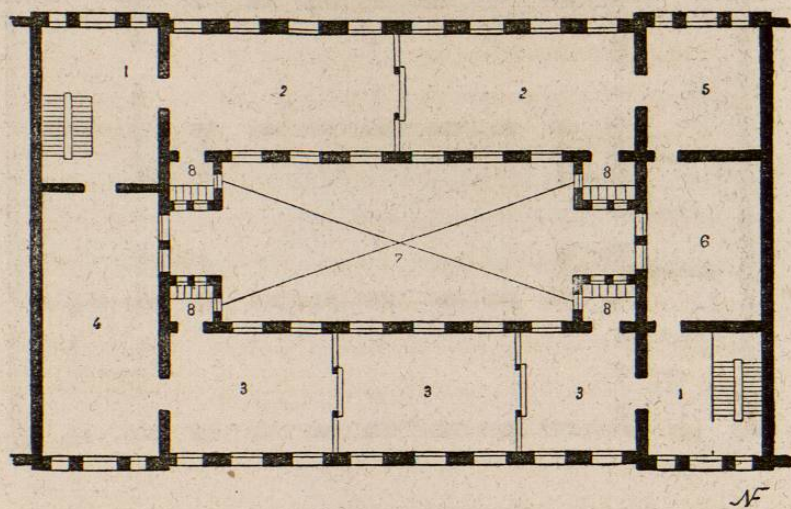


Fig. 78.

- |                                                    |                        |
|----------------------------------------------------|------------------------|
| 1. Vestiaires.                                     | 5. Atelier de couture. |
| 2. Classes pour les filles de 7 à 10 ans.          | 6. Ouvroir.            |
| 3. Classes pour les filles de 10 ans et au-dessus. | 7. Cour.               |
| 4. Classe spéciale.                                | 8. Privés.             |

chaussée et de l'étage d'une école congréganiste de construction récente<sup>1</sup>, comprenant une salle d'asile et une école de filles.

La salle d'asile est installée au rez-de-chaussée; elle

1. A Amsterdam. M. Cuypers, architecte.

occupe deux grandes salles divisées en deux et trois compartiments au moyen de cloisons vitrées; les enfants arrivent par deux portes opposées ouvertes chacune sur une rue différente, ce qui leur évite un détour inutile et fait adroitement profiter l'établissement de sa situation en bordure de deux voies parallèles.

Les services annexes de chaque salle ne comprennent qu'un vestibule et un vestiaire insuffisants à tous les points de vue, puis un oratoire pour les sœurs, une cuisine et une petite salle. Les sœurs ne logent pas à la maison, aucun concierge ni gardien ne l'occupe la nuit, elle est fermée le soir et ouverte le matin. Les privés, comme nous aurons l'occasion de le voir un peu plus loin, dépendent des salles sur lesquelles ils s'ouvrent directement. La cour centrale renferme un petit jardinet; elle ne sert ni aux jeux ni à la réunion des enfants qui, une fois la classe finie, rentrent chez eux et ne prennent à l'école ni repas ni récréation.

L'école des filles, installée au premier étage (fig. 78), se compose de six classes; trois sont consacrées aux enfants de sept à dix ans, et deux aux enfants plus âgés; une classe sert à un enseignement spécial. Ces classes sont séparées les unes des autres au moyen de cloisons vitrées mobiles qui les laissent toutes communiquer entre elles. On traverse la première pour aller à la seconde, et ainsi de suite. Outre ces classes, l'école contient un ouvroir et un atelier de couture, des vestiaires insuffisants comme ceux de l'asile, et deux cages d'escalier correspondant aux portes ouvertes sur les deux rues dont il a déjà été question: l'école possède de cette façon des accès indépendants de ceux de l'asile.

Il faut signaler dans cette école l'absence de gymnase, absence qui est une rare exception.



Dans les écoles rurales, la place est moins mesurée que dans les écoles urbaines, aussi les bâtiments prennent-ils plus de développement. Ils sont entourés de cours et jardins

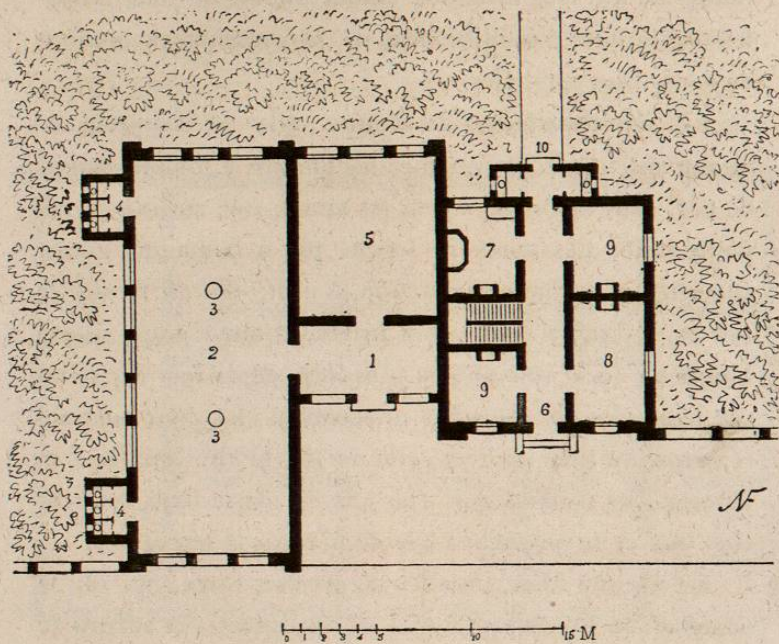


Fig. 79.

- |                          |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|
| 1. Vestibule, vestiaire. | 6. Entrée du logement du maître. |
| 2. Classes.              | 7. Cuisine.                      |
| 3. Poêles.               | 8. Salle.                        |
| 4. Privés.               | 9. Chambres à coucher.           |
| 5. Gymnase.              | 10. Porte sur le jardin.         |

et le logement de maître s'étend au rez-de-chaussée à la suite de l'école avec laquelle il ne communique pas.

Une disposition de ce genre est bien franchement accusée dans une petite école rurale destinée à 200 enfants des deux sexes (fig. 79) : en avant une cour, tout autour des jardins et des plantations; un vestibule précède les classes et le gym-

nase; le logement des maîtres, composé de quatre pièces, se trouve à droite au rez-de-chaussée.

## COUR.

Nous avons dit que les écoles urbaines n'avaient pas de cour de récréation pour les élèves. Cette règle n'est absolue que lorsque la nécessité de se renfermer dans un terrain insuffisant s'impose au constructeur; mais lorsque les circonstances le permettent, l'école est entourée ou suivie d'une cour destinée autant à isoler l'école des constructions voisines qu'à servir au jeu des élèves.

En pareil cas (fig. 80) l'entrée de l'école<sup>1</sup> a lieu sur un canal ou sur une rue, à laquelle l'école communique par une étroite bande de terrain servant de passage ou destinée à la construction renfermant le logement du directeur. Le terrain en façade reçoit ainsi une destination en rapport avec son prix élevé, et l'école se trouve reportée à l'intérieur de l'îlot, où elle occupe le milieu d'une cour qui l'isole des constructions voisines. Cette cour sert aux jeux des élèves, mais sa forme forcément irrégulière doit rendre difficile et insuffisante la surveillance du maître.

Nous aurons plus loin l'occasion de revenir sur les dispositions du plan de cette école.

Les cours des écoles rurales ont des dimensions plus vastes et une forme moins tourmentée, mais nulle part nous ne les avons trouvées installées avec soin et recherche, sablées, pilonnées, arrosées, plantées, ornées de bancs, de fontaines, etc., accompagnées d'un abri pour les jours de pluie, de privés couverts, etc.

1. Sur la Rosenstrass, à Amsterdam.



PRIVÉS. — URINOIRS.

Les privés et urinoirs sont, suivant l'emplacement qu'ils occupent, ou intérieurs ou extérieurs.

Chaque classe est accompagnée de deux séries de cabinets, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Les portes de ces cabinets s'ouvrent le plus souvent directement sur les classes, parfois aussi une porte donne accès dans un petit couloir précédant les cabinets; les enfants quittent donc leur place, vont au cabinet sans sortir de la classe et y rentrent en rajustant leur vêtement. Un écriteau indique si tel ou tel cabinet est occupé; un carreau de vitre ou un petit trou circulaire percé à la hauteur de l'œil permet au maître d'exercer sa surveillance. Une installation de ce genre froiserait singulièrement nos sentiments de convenance et de retenue, et elle devient moins acceptable encore quand on pense que, dans la plupart des écoles, les filles et les garçons sont élevés en commun, placés sous la direction du même maître, et que c'est un homme qui se trouve ainsi chargé de surveiller les cabinets des petites filles.

Les cabinets extérieurs sont situés dans la cour, quand il en existe, et servent à éviter aux élèves en récréation l'obligation de rentrer en classe pour retrouver les cabinets intérieurs.

Mais, intérieurs ou extérieurs, ces cabinets sont tenus avec une grande propreté et ne produisent aucune mauvaise odeur. Les parements des murs sont, jusqu'à 1 mètre ou 1 m,50 au-dessus du sol, garnis de carreaux de faïence bleue ou blanche. Une large dalle ou simplement des carreaux de terre cuite forment le sol, constamment lavé et recouvert d'une légère couche de sable jaune. Avant qu'il ne s'éloigne, l'en-

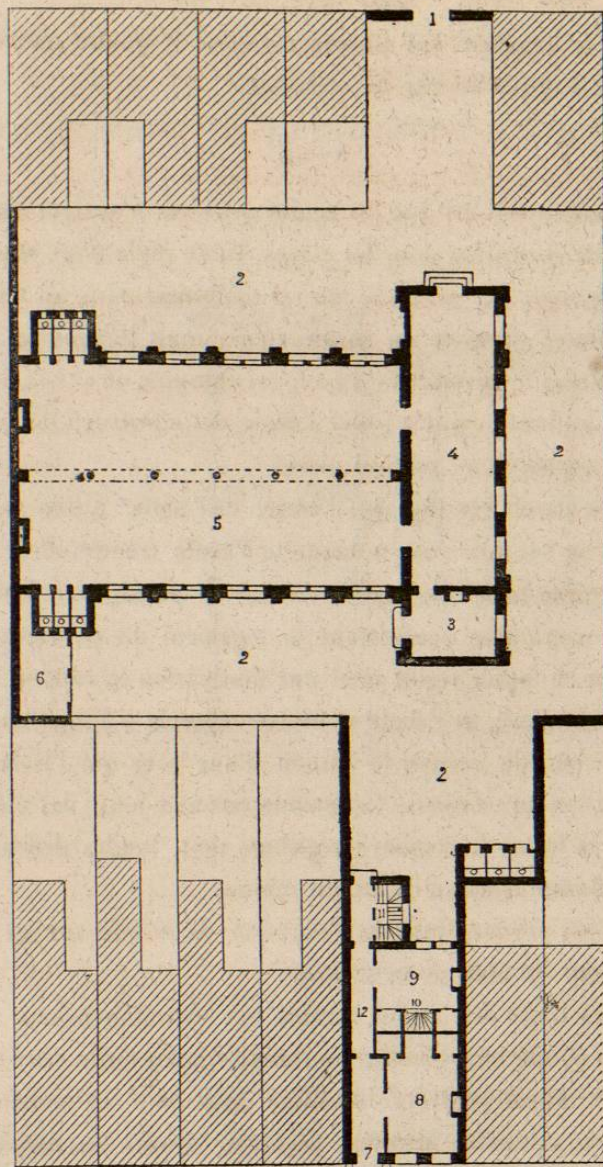


Fig. 80. (Échelle de 0,0025 par m.)

- |                       |                      |                           |
|-----------------------|----------------------|---------------------------|
| 1. Entrée des élèves. | 5. Classes.          | 9. Cuisine.               |
| 2. Cour.              | 6. Dépôts.           | 10. Escalier du sous-sol. |
| 3. Vestiaire.         | 7. Entrée du maître. | 11. Escalier de l'étage.  |
| 4. Gymnase.           | 8. Salle.            | 12. Dégagements.          |



fant lave à grande eau le siège en sapin et la cuvette en faïence ; le matériel nécessaire à ces soins se trouve disposé au fond d'une petite niche ou bien déposé dans un angle. Un appareil automoteur assure la fermeture hermétique. Ces soins, ces précautions, peut-être trop minutieux pour des enfants, sont cependant d'un accomplissement facile dans les écoles hollandaises, parce que les élèves les ont toujours vus en usage dans l'intérieur de leur famille.

## GYMNASE.

L'enseignement de la gymnastique n'est pas obligatoire dans les écoles primaires ; cependant toutes les écoles urbaines et la plupart des écoles rurales possèdent une salle de gymnastique<sup>1</sup>.

Les salles destinées à ces exercices sont vastes, hautes et très aérées ; elles occupent la hauteur de deux étages, ou bien elles sont installées dans un bâtiment annexe, en communication directe avec l'école.

Il suffit de connaître un de ces bâtiments pour voir ce qu'ils sont tous ou à peu près.

Le plan (fig. 81) comprend au rez-de-chaussée une vaste salle précédée d'un vestibule donnant accès au vestiaire, au cabinet du professeur et à l'escalier de l'étage. Les divers appareils installés dans la salle d'exercices comprennent : les échelles verticales et horizontales, un tourniquet pour le pas de géant, une balançoire, des courroies pendantes, des bâtons à monter, des montoirs fixes, obliques, à lattes et à

1. Situation de l'enseignement de la gymnastique en Hollande, en Allemagne, etc., 1871. Bruxelles.

2. Gymnase de Groningen.

bâtons, puis un portique avec anneaux et trapèzes. Au fond de la salle sont deux cabinets privés, l'un pour les filles,

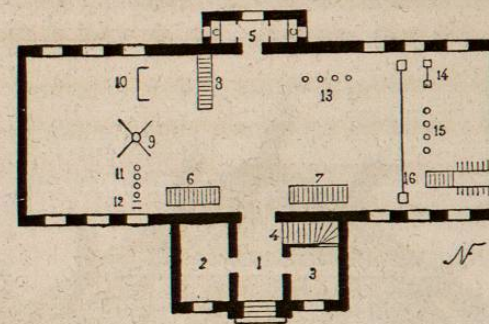


Fig. 81.

- |                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 1. Entrée.                        | 9. Tourniquet.           |
| 2. Vestiaire.                     | 10. Balançoire.          |
| 3. Maître.                        | 11. Bâtons lisses.       |
| 4. Escalier, logement du gardien. | 12. Courroies pendantes. |
| 5. Privés.                        | 13. Montoir fixe.        |
| 6. Échelle verticale.             | 14. Bâtons de distance.  |
| 7. — oblique.                     | 15. Anneaux.             |
| 8. — horizontale.                 | 16. Montoir oblique.     |

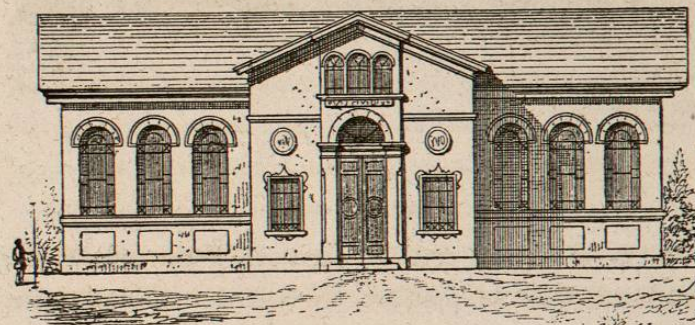


Fig. 82.

l'autre pour les garçons. Cette salle est éclairée par douze grandes fenêtres et couverte par un comble dont les bois



restent apparents à l'intérieur (fig. 83). La façade (fig. 82) n'offre aucun caractère spécial.

Lorsque l'emplacement le permet, un espace libre est réservé en avant du gymnase, sert de cour et permet aux

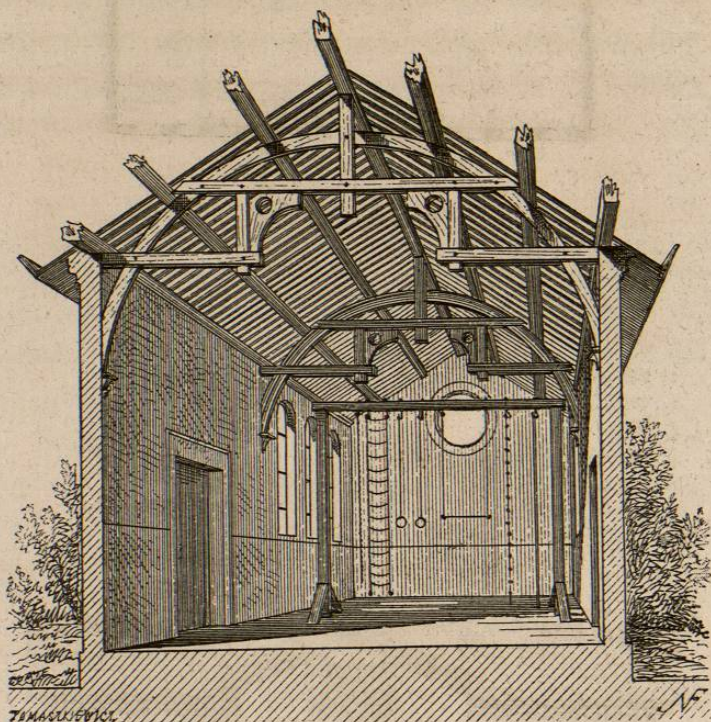


Fig. 83.

élèves de se livrer à certains exercices, à des manœuvres d'ensemble dont la pratique est vivement recommandée.

Les écoles payantes, dans lesquelles les garçons ont une classe distincte de celle des filles, ont également un gymnase séparé et chaque sexe possède sa salle spéciale.

## CONCIERGE.

Les écoles qui possèdent un concierge forment l'exception, et le rôle de ce fonctionnaire se réduit à celui d'un gardien pendant la nuit. Les écoles contenant un logement de directeur n'ont pas de concierge. Le service intérieur est fait par un ou plusieurs domestiques qui opèrent le nettoyage des classes et dépendances, aussitôt après la sortie des élèves, et sont libres ensuite de l'emploi du reste de leur temps.

Le logement du concierge de même que l'installation du parloir et du bureau, quand ces deux pièces existent, n'offrent rien d'utile à signaler.

## PRÉAUX COUVERTS. — VESTIAIRES. — LAVABOS.

Les écoles, même les plus importantes, ne contiennent pas de préaux couverts. Les enfants ne jouent pas à l'école et la quittent dans l'intervalle des heures de leçons, ou parfois passent dans les classes les heures de récréation. Un vestibule, souvent étroit et toujours insuffisant, précède seul la classe.

Les vestiaires se composent d'un cabinet ou d'un couloir placé près des salles. Ces vestiaires n'ont jamais la surface qui serait nécessaire, les vêtements s'empilent les uns sur les autres; les fenêtres, rares ou absentes, ne laissent pas l'air convenablement se renouveler, et l'odeur qui s'échappe de ces coiffures, de ces vêtements à demi usés, empreints d'émanations humaines et saturés d'humidité, se répand dans les classes et s'imprègne dans les murs, cloisons et parquets.